AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la terre -Centre Urbain Nord -1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2016.

	4 ^{ème} trimestre 2016	4 ^{ème} trimestre 2015	Cumul au	Cumul au
			31/12/2016	31/12/2015
1- Quantités transportées en M³ dont:	449 246	410 335	1 745 033	1 854 632
- Quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Radès	421 978	389 923	1 614 249	1 738 099
- Quantités transportées à travers le pipeline JET Radès-Tunis Carthage	27 268	20 412	130 784	116 533
2- Revenus du Transport par catégories (en Dinars)		•		
- Transport pipeline Bizerte-Radès	2 814 132	2 632 189	10 634 127	10 689 969
- Transport pipeline JET Radès-Tunis Carthage	136 235	101 978	653 399	550 768
- Transport par canalisations banales	126 594	120 973	484 275	521 430
- Frais de stockage	24 107	24 107	96 427	96 427
Total des revenus du transport (en Dinars)	3 101 067	2 879 247	11 868 228	11 858 593
3- Autres produits d'exploitation (en Dinars)				
- Solde de la position litrage (profits - pertes)	204 853	118 133	1 217 124	1 195 247
- Autres	650	29 502	650	44 192
Total des autres produits d'exploitation (en Dinars)	205 503	147 635	1 217 774	1 239 439
4- Total des produits d'exploitation (en Dinars)	3 306 570	3 026 882	13 086 002	13 098 032
5- Produits financiers (en Dinars)	382 007	350 581	1 472 007	1 280 829
6- Charges financières (en Dinars)	-1 156	7 052	15 582	145
7- Total des charges d'exploitation (en Dinars) dont:	2 263 929	2 259 124	8 555 700	8 557 917
Charges du personnel	1 157 125	1 179 338	4 430 980	4 203 732
8- Autres charges d'exploitation (en Dinars)	325 446	199 909	1 060 461	988 948

- ✓ Les indicateurs provisoires sont élaborés partant des données relevées à travers les tableaux de bord de l'activité technique et de gestion de la société au cours de la période considérée.
- ✓ Le total des quantités transportées à fin décembre 2016 a atteint 1.745.033 m³ contre 1.854.632 m³ transportés au cours de l'année 2015 soit une diminution de l'ordre de 5,91% justifiée par la baisse des quantités transportées à travers le pipeline Bizerte-Radès de 7,13% contre une augmentation des quantités transportées via le pipeline Jet Radès-Tunis Carthage de 12,23%.
- ✓ Il est à signaler que la baisse du trafic du pipeline Bizerte-Radès est expliquée par une régression de la demande des sociétés de distribution en gasoil et gasoil 50.
- ✓ Le total des revenus du transport à fin décembre 2016 s'est maintenu au même niveau que celui réalisé au titre de l'année 2015. Il a ainsi, atteint à fin décembre 2016, la somme de 11.868.228 dinars contre 11.858.593 dinars au titre de l'année 2015, soit une progression de l'ordre de 0,08%.

La stabilisation des revenus du transport s'explique par :

- La révision à la hausse à partir du mois d'octobre 2015 des tarifs de transport via le pipeline Bizerte-Radès d'environ 9% ce qui a permis d'atténuer l'effet de la baisse de la demande des sociétés de distribution en gasoil et en gasoil 50.
- L'augmentation des quantités transportées à travers le pipeline Jet Radès-Tunis Carthage de l'ordre de 12,23% accompagnée par la révision à la hausse à partir du mois d'octobre 2015 du tarif de transport via ce pipeline d'environ 7%.

Il est par ailleurs à noter qu'une révision à la hausse des tarifs de transport via le pipeline Bizerte-Radès d'environ 9% a été décidée par les autorités de tutelle et ce à partir du 9 décembre 2016.

- ✓ Le total des produits d'exploitation s'est stabilisé à fin décembre 2016 au même niveau que celui atteint au cours de la même période de l'année 2015 soit la somme de 13.086.002 dinars contre la somme de 13.098.032 dinars au 31 décembre 2015.
- ✓ Une stabilisation du niveau des charges d'exploitation a été enregistrée à fin décembre 2016. Ainsi le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 8.555.700 dinars contre 8.557.917 dinars à fin décembre 2015 (-0,03%).

Le maintien des charges d'exploitation au même niveau que celui de l'année 2015 s'explique par :

- L'effort fourni par les différentes structures de la société dans une perspective de compression des charges.
- Le changement du régime fiscal de la société en matière de TVA. La société est ainsi passée, à partir du 3 octobre 2015, du régime non assujettie à la TVA au régime assujettie.